

DÉLIBÉRATION ASSOCIATION UséRA

L'Union des Syndicats d'Energies de Rhône-Alpes - UséRA a été créée le 16 janvier 2012 par l'ensemble des syndicats d'énergies de l'ancienne région Rhône-Alpes.

L'évolution de la Région Rhône-Alpes en grande Région Rhône-Alpes Auvergne conduit les 4 Syndicats d'Energies d'Auvergne à vouloir rejoindre l'USéRA et amène l'ensemble des membres à vouloir créer une association.

L'association serait formée entre les 13 syndicats selon les termes de la loi du 1^{er} juillet 1901 et devra faire l'objet d'une déclaration préalable en Préfecture afin d'obtenir la capacité juridique.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale

- approuve :
 - la constitution d'une association des Syndicats d'Energies de Rhône-Alpes Auvergne, dénommée : USéRAA ;
 - les statuts de ladite association;
 - l'adhésion du syndicat à cette nouvelle association;
 - autorise Monsieur le Président à finaliser le contenu desdits statuts
 - autorise Monsieur Le Président à signer tout autre document à intervenir
 - désigne deux membres, Bernard VEISSIERE et Jean-Michel VARGAS pour représenter le syndicat.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	290
Nombre de délégués présents	148
Nombre de pouvoirs	10
Pour : 158	Contre : 0	Abstention : 0

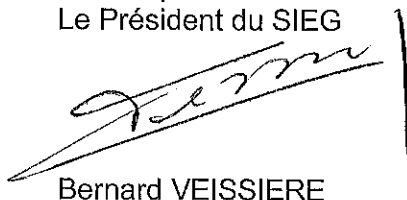
Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 10/11/2016
Et de la publication le 14/11/2016

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

10 NOV. 2016

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Fait à Cournon d'Auvergne, le 05 novembre 2016
Pour copie conforme
Le Président du SIEG



Bernard VEISSIERE

